



Fiche d'information

Atelier découverte de la méditation de pleine conscience

Prendre le temps d'une pause, se connecter à soi et aux autres et cultiver l'art de vivre au présent.



chamard.md@gmail.com 06 12 70 11 63 www.linstantdetre.fr



LA PLEINE CONSCIENCE

LA PLEINE CONSCIENCE

Vivre en pleine conscience consiste, d'après Christophe André, à **être présent** au moment et à l'expérience que nous sommes en train de vivre :

- √ Sans filtre (on accepte ce qui vient)
- ✓ **Sans jugement** (on ne cherche pas à savoir si c'est bon ou mauvais, désirable ou non)
- ✓ Sans attente (on n'attend rien de précis).

« Le meilleur moyen de saisir l'instant présent, est d'être attentif. C'est ainsi que nous cultivons la pleine conscience.

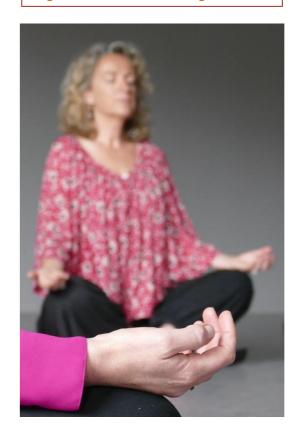
La pleine conscience signifie être éveillé. » *Jon Kabat-Zinn*

"Si nous transformons notre façon de percevoir les choses, nous transformons la qualité de notre vie. Et ce changement résulte d'un entraînement de l'esprit que l'on appelle "méditation"

Matthieu Ricard, l'art de la méditation



Il s'agit simplement de développer ses capacités à vivre pleinement l'instant présent.





LES BIENFAITS

La pratique de la pleine conscience a des effets positifs sur l'immunité, la santé mentale, la santé physique et le bien-être quotidien. Les études scientifiques depuis près de 40 ans ont donné lieu à de nombreuses publications qui ont démontré notamment:

- ✓ Une diminution durable, voire la disparition des symptômes liés à l'excès de stress;
- ✓ La capacité de gérer les situations stressantes, à court et à long terme;
- ✓ Une réduction de l'anxiété, de la panique et de la dépression;
- ✓ La prévention des rechutes dépressives;
- ✓ Une meilleure gestion des douleurs chroniques ou de la maladie;
- ✓ Un accroissement de l'énergie.

LES CONTRE-INDICATIONS

Bien que les pratiques proposées s'adressent a priori à tous, elles sont contre-indiquées dans certains cas:

- ✓ Dépression en phase aiguë ou état maniaco-dépressif non stabilisé;
- ✓ Troubles notables de l'attention;
- ✓ Séquelles psychologiques d'abus physiques, émotionnels ou sexuels;
- ✓ Dissociation, crises de panique récurrentes;
- ✓ Troubles psychotiques (hallucinations, délires).

En cas de doute, une discussion avec votre médecin ou votre thérapeute et un échange avec l'instructrice doivent valider la pertinence d'un entraînement à la pleine conscience.





LES OBJECTIFS

Les ateliers de 2H sont destinés à vous faire découvrir et vous initier à la pratique de la pleine conscience.

Ces ateliers ont pour but de:

- ✓ Vous faire découvrir et expérimenter de manière progressive les outils de la pleine conscience ;
- ✓ Vivre pleinement l'instant présent;
- ✓ Vous reconnecter à vous-même et à votre corps;
- ✓ Reconnaître vos pensées et vos émotions et prendre du recul vis-à-vis d'elles;
- ✓ Être attentif aux autres et à l'environnement.

Pour expérimenter l'état de pleine conscience, vous serez invité à effectuer:

- ✓ Des exercices simples et doux, accessibles à tous, destinés à vous faire prendre conscience de votre corps, (par le biais de pratiques de yoga, Qi Gong, scan corporel, étirements) et à être attentifs à votre respiration;
- ✓ Des pratiques guidées de méditations immobiles ou de marche consciente dans un esprit laïc;

LIEU

En présentiel à Pamiers (09100) Salle des Cerisiers 18 Rue du Foulon

Consultez le site pour connaître les prochaines dates

TARIF

25€ l'atelier



LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

S'INSCRIRE

Compléter la fiche d'inscription (téléchargeable sur le site) <u>et la retourner le plus rapidement possible avec la totalité du règlement (25€)</u> à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription.

- ✓ NB: Ce montant sera remboursable jusqu'à une semaine avant la date de l'atelier
- ✓ **NB**: Les inscriptions se prennent par ordre de réception de la fiche d'inscription. L'agenda du site vous inique s'il reste de la place disponible ou si le cycle est complet.
- ✓ NB Les ateliers peuvent être annulés par l'intervenante en raison d'un nombre insuffisant de participants (minimum de 6 participants). Dans ce cas, la somme versée sera remboursée